**Composante porteuse :**

**Faculté de droit JVD**

**Responsable pédagogique : S. BERNIGAUD**

Note opportunité - Alternance

**Intitulé du diplôme > Mention et parcours**

Numéro RNCP : RNCP34123

**Master 2 mention droit privé parcours**

**« Commissaire de Justice »**

**Date prévisionnelle d’ouverture :**

**Septembre 2024**

# Le diplôme actuel :

**Historique / Désignation antérieure du diplôme (à 2022) : Master 2 Droit processuel,**

**procédures et Voies d’exécution (mention droit privé)**

Le changement de dénomination s’explique d’une part, par le changement légal de terminologie (ordonnance n°2016-728 du 2 juin 2016) lié à la profession des anciens huissiers de justice (partenaires de la formation depuis plus de 20 ans) et des commissaires-priseurs judiciaires, qui sont désignés sous le nom de « Commissaires de justice » depuis le 1er juillet 2022, et d’autre part, par la volonté de rendre plus lisible l’objet et la finalité de cette formation pour les étudiants candidats à ce parcours de master mention droit privé, et les partenaires professionnels (y compris la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) et l’Institut national des commissaires de justice (INCJ) qui accueillent les étudiants diplômés d’un master 2 ayant réussi l’examen d’entrée à cet institut national de formation.

**Depuis quand existe-t-il ?** **2002**

**Est-ce une nouvelle mention ? Est-ce un nouveau parcours ? NON**

**Pourquoi cette mention ou ce parcours ont-ils été créés ? besoin ?**

La coopération en matière de formation, d’organisations de journées d’études, de colloques, avec l’ancienne chambre régionale des huissiers de justice (aujourd’hui commissaires de justice) du ressort de la Cour d’appel de LYON, existe au sein de la Faculté de droit Julie Victoire Daubié depuis 2002.

Dès l’origine, ce sont les chambres départementales professionnelles de notre région qui ont sollicité l’établissement pour la mise en place d’une formation spécialisée et adaptée aux besoins de la profession et au recrutement des futurs confères ou consoeurs, et de leurs collaborateurs (pour les personnels ne souhaitant pas opter pour le statut d’officier public et ministériel). La Faculté de droit a adapté le contenu de sa formation aux changements impactant la nouvelle profession de commissaire de justice en donnant les moyens pédagogiques aux étudiants inscrits dans ce parcours, de préparer l’examen d’entrée à l’INCJ.

**Quels sont les autres diplômes proches dans l’offre de l’Université Lyon 2 : Aucun**

La formation « M2 mention CDJ » qui sollicite le recours à l’alternance, est la seule « reconnue » par la profession sur le territoire « local » et les territoires voisins.

65% des intervenants de ce parcours sont des commissaires de justice de la région auxquels s’ajoutent quelques représentants de la Chambre nationale des commissaires de justice et intervenants de l’INCJ.

**Origine des étudiants recrutés ? niveaux, diplômes, filière ?**

Filière Droit, niveau master 1 droit mention droit privé ou master 1 justice, procès, procédures

# Origine du Projet en alternance :

**Pourquoi cette mention ou ce parcours ont-ils besoin d’évoluer /contexte ?**

Nécessité d’adapter le parcours en développant la formation professionnalisante par une intégration encore plus forte sur la durée (alternance) des étudiant.es au sein des offices de commissaires de justice. Au-delà de la phase d’admissibilité pour l’examen d’entrée à l’INCJ, les épreuves du grand oral mettent également en concours les étudiants à travers leur expérience acquise au sein des études.

**Pourquoi monter ce projet en alternance ?**

La formation proposée par la faculté de droit depuis plus de vingt ans ne pose aucune difficulté d’insertion professionnelle, tout comme la recherche de stages (obligatoires), y compris durant la crise sanitaire. En outre, l’organisation temporelle des enseignements à la Faculté depuis 2002, rassemble déjà les étudiants trois jours par semaine au sein de l’établissement et leur permet d’effectuer, avant le stage obligatoire, un stage volontaire (2 jours par semaine et congés universitaires), option retenue par un grand nombre d’étudiants et connue de nos partenaires professionnels qui transmettent régulièrement à la Faculté, les offres de stage et/ou d’emploi.

Les étudiants accueillis ont non seulement la possibilité d’accéder à la profession choisie par la voie d’accès de l’INCJ, à l’issue de l’obtention de leur master 2 (obligatoire) mais leur recrutement au sein des études de commissaires de justice, favorisé par la diplomation et une expérience d’entreprise non négligeable (qui serait confortée avec l’alternance) leur permet soit d’opter pour une voie parallèle d’accès à la profession (sur la base de 7 ans d’expérience au sein des études), soit d’opter pour un poste de gestionnaire de contentieux au sein d’une entreprise privée ou d’une administration (Trésor public), voir même de se présenter à d’autres examens d’entrée pour l’exercice de professions juridiques et /ou judiciaires (avocats, magistrature).

L’intérêt du recours à l’alternance pour les étudiants de ce parcours de master 2 est de bénéficier d’un contrat de travail (apprentissage) **qui ouvre la possibilité *d’être assermenté comme clerc de commissaire de justic***e au sein de l’office de commissaires de justice qui les recrute comme alternant, facilitant ainsi leur insertion professionnelle avant même d’être diplômé de la formation dans laquelle ils sont inscrits.

Du côté de la profession des commissaires de justice et des chambres professionnelles, la mise en place de la nouvelle profession, les effets de la pyramide des âges, la création de nouveaux offices de commissaires de justice par l’Autorité de la concurrence et la nécessité d’accueillir des collaborateurs formés à la fois par l’Université et les membres de la profession, justifient pleinement le recours à l’alternance. Nos étudiants bénéficieront d’un statut leur permettant d’être intégrés comme collaborateur à part entière au sein des études, avant même de concrétiser leur intégration à l’Institut national des commissaires de justice (INCJ). La durée et la période de référence pour l’alternance constituent aussi un atout non négligeable en termes de gestion des effectifs de personnels pour les études de commissaires de justice, tout comme les aides publiques consacrées à l’alternance, notamment dans le cadre de l’apprentissage.

En outre, le porteur du projet d’alternance au sein du master 2 CDJ au sein de la Faculté de droit, peut se prévaloir d’une première expérience en termes de montage de projet de formation ouvert à l’alternance et de la gestion de ce type de formation, qui associe déjà, en autres, le même partenaire professionnel. En effet, il a assuré pendant dix ans la codirection (2013-2017) ou direction (2017-2023) de la licence professionnelle, Droit, Procédures et métiers du contentieux. Cette formation a été ouverte à l’alternance en septembre 2020 et a permis le recrutement d’un nombre important d’apprentis (2020-2021, 12), (2021-2022, 9), (2022-2023, 13).

Il est possible de joindre en annexe des offres d’emploi ; mais la profession **de « commissaire de justice » étant de création récente**, l’offre d’alternance n’est pas toujours objet de publicité et les offices de commissaires de justice contactent directement les responsables de formation (comme à l’Université de Montpellier où l’alternance existe déjà pour cette formation parallèle) ou à LYON 2 (pour les offres de stage jusqu’à ce jour). Les lettres de soutien des partenaires professionnels permettent d’attester de la volonté des professionnels d’accueillir nos étudiants au titre de l’alternance.

# Quels sont les diplômes équivalents/ concurrents :

**Plus-value de votre diplôme/ quel pari faites-vous :**

***Comment votre diplôme se démarque-t-il des autres propositions recensées ?***

***- points forts à mettre en avant de votre diplôme / points faibles***

**Points forts.** Le diplôme « Master 2 mention droit privé parcours Commissaire de justice, désigné sous le nom de Master 2 Droit processuel, procédures et voies d’exécution avant 2022, est sans doute la formation la plus ancienne et spécialisée dans la formation des futurs commissaires de justice (**ex-huissiers de justice**) de niveau bac + 5, bénéficiant d’un ancrage territorial et du soutien de longue durée des chambres professionnelles. Les évaluations nationales (HCERES) réalisées à échéance régulière témoignent d’un taux d’insertion professionnelle important et le recrutement des étudiants dès le master 1 mention droit privé, témoigne d’un nombre de candidatures important pour ce parcours de master.

La très forte spécialisation du master 2 et son adaptabilité au secteur économique, tout comme le fort investissement de la profession au sein de la formation existante (enseignements, accueil de stagiaires (100 % des étudiants du M2 CDJ), participation aux jurys de soutenances et de VAE, remise des diplômes) constituent autant d’atouts pour une mise en place de l’alternance attendue par les professionnels et les étudiants.

**Point faible**. Le diplôme « Master 2 mention droit privé est l’une des deux formations en France ayant un lien privilégié avec la profession de commissaire de justice, mais à la différence de l’Université de Montpellier I dont le parcours de formation est de création plus récente, nous ne disposons pas encore de la possibilité d’intégrer des alternants au sein du master 2.

Avec notre projet, il s’agit aussi de renforcer notre visibilité à l’égard de la communauté étudiante et des professionnels en présentant l’alternance comme un atout supplémentaire.

A défaut de spécialisation tournée vers la formation des commissaires de justice, il existe, sur le territoire national, des parcours de master 2 mention droit privé ou mention justice, procès, procédures tournées vers les professions judiciaires ou le contentieux judiciaire privé, exemples : M2 parcours « contentieux judiciaire » (Rennes 1, Bordeaux, Toulon, Nancy), M2 parcours droit et pratique des procédures (Angers), M2 parcours professions judiciaires (LYON 3), parcours Justice (Grenoble), parcours « civil » (UJM), ect…

# Pistes de Partenariats envisagés / existants ou à creuser :

**- Quels liens entretenez-vous avec le milieu socio-économique** ? Voir ci-dessus

**- Votre diplôme a-t-il un réseau d’entreprises partenaires pour les stages ?** OUI, voir-ci-dessus

**- Quelles entreprises prennent-elles actuellement vos stagiaires** ?

Offices de commissaires de justice, section « huissier de justice »

Les liens pédagogiques et de participation à des journées d’étude avec les représentants de la profession existent depuis plus de vingt ans (Chambre régionale des commissaires de justice, Cour d’appel de LYON) et depuis 2019 avec les institutions nouvelles que sont la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) et l’Institut national des commissaires de justice (INCJ).

# Pour que le CFA puisse vous accompagner dans votre lien avec les entreprises et bien comprendre la finalité de votre diplôme (lien formation / emploi) :

**En 5/ 6 lignes, pouvez-vous décrire très simplement quelle est la finalité de votre diplôme en matière d’insertion professionnelle ?**

Le parcours de formation proposé est destiné prioritairement à la formation (première partie, formation universitaire) des futurs commissaires de justice ; à ce jour tous les étudiants effectuent un stage au sein des études de commissaires de justice (section-huissier). L’étudiant diplômé et ayant effectué plusieurs stages a toutefois la possibilité de travailler dans les cabinets ou services contentieux des entreprises).

**En vous inspirant des missions de stage/ problématiques de mémoire/ rapports de stage…, proposez 6 missions minimum que les étudiants en recherche d’alternance pourraient proposer à une entreprise :**

* Porter assistance et conseil en droit du recouvrement des créances civiles ou commerciales impayées ;
* Rédiger des actes juridiques et extra-judiciaires, de veiller à la signification des actes de procédure et des décisions de justice ;
* Participer à la définition de stratégies de recouvrement de l'impayé, à la mise en oeuvre de l'établissement ou de la pré-constitution de preuve…
* Etablir une veille juridique et information sur les évolutions en droit du recouvrement…….
* Etre en capacité de proposer un mode amiable de règlement dans le cadre du recouvrement de créances impayées
* Etre en capacité d’assurer le suivi des actes de procédure et des titres exécutoires signifiés, et des constats établis par le commissaire de justice
* Maîtriser la rédaction des assignations en justice et des autres actes de procédure ;
* Etre en capacité d’orienter les clients d’une étude de commissaires de justice sur les moyens d’intervention proposées à partir des demandes qui leur sont adressées
* Etre en capacité de répondre aux propositions des débiteurs, aux demandes des autres professionnels du droit (greffiers, avocats, mandataires liquidateurs)
* Etre en capacité d’assurer le suivi des procédures civiles spécifiques comme la procédure d’expulsion, les procédures d’injonction de payer, la saisie des rémunérations, ect..
* Mettre en œuvre les principales mesures conservatoires (saisies et sûretés judiciaires)
* Avoir une connaissance approfondie de la procédure civile, du droit des contrats, du droit de la consommation, du droit des successions, du droit commercial, du statut des baux d’habitation et commerciaux et leur contentieux, du droit du surendettement et du rétablissement personnel, du droit des sûretés, du droit international et européen des procédures d’exécution ;
* Avoir une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées aux professions juridiques, et de l’environnement professionnel du lieu de stage ou d’alternance ;

**- Quels sont les métiers visés par votre diplôme ?**

- Commissaire de justice ou gestionnaire de contentieux ou accès aux concours des professions juridiques et judiciaires

**- Quels sont, à contrario, les missions et/ou métiers exclus de votre périmètre ? Ce qui sort absolument du champ de votre diplôme**

Spécialisation en droit public ou en droit des affaires

**- Quels sont les secteurs / débouchés dans lesquels on peut retrouver un ancien étudiant de ce diplôme ?**

- Commissaire de justice ou gestionnaire de contentieux (banques, entreprises du secteur privé, cabinets de recouvrement, secteur contentieux logement, immobilier…) ou accès aux professions juridiques et judiciaires (notamment avocats)

# Connaissances du secteur complémentaires :

**- Positionnement du secteur en matière de recrutement post diplôme :**

Demande importante de recrutement de personnel qualifié et ayant eu une première expérience d’emploi au sein des études de commissaires de justice ;

**- Positionnement du secteur en matière de recrutement en alternance ? est-ce dans la culture de prendre des alternants ?**

Le recrutement d’alternants n’est rendu possible qu’à partir de l’instant où l’offre existe. Des études de commissaires de justice ont déjà recruté des alternants de la Faculté (niveau bac + 3) dans le cadre de la licence professionnelle, droit, Procédures et métiers du contentieux

**- Rythme de l’alternance privilégiée dans ce secteur ?**

**\***trois jours (Université) + deux jours (Etude de commissaire de justice (CDJ)) de septembre à mi-avril ; à plein temps au sein des études de CDJ, à compter de fin avril 2025.

# Public cible / profil des étudiants pour l’alternance :

# Etudiant ayant acquis tous les crédits de la première année de master 1 droit mention droit privé parcours CDJ ou CDC ou issus de la mention justice, procès, procédures souhaitant intégrer à l’issue de son master 2, l’institut national des commissaires de justice et souhaitant avoir une expérience d’alternant au sein d’une étude de commissaire de justice.

# L’alternance pourra aussi être envisagée pour des étudiants recrutés directement en master 2 par la voie d’e.candidat.

1. **Bassin de recrutement :**

**Régional ;** le partenariat privilégié est celui du ressort de la Cour d’appel de LYON mais les offres d’alternance pourraient être celles de toute étude de commissaire de justice se trouvant notamment dans un territoire géographique proche (Isère, Savoie, régions Franche-Comté ou de Bourgogne….)

# Nombre d’étudiants envisagés :

* Nb d’alternants contrat d’alternance **: 6**
* Nb de FI : **18**
* Nb de FC :
* Promotion complète **: 20/22**

# Rythme d’alternance privilégié pour votre diplôme :

# -  3 jours par semaine à l’Université et 2 jours par semaine au sein d’une étude de commissaires de justice (section -huissier), de septembre à mi-avril ; à plein temps jusqu’à la soutenance à septembre N + 1

1. **Ingénierie pédagogique de votre diplôme** (même si est en cours de construction) :

*Les éléments d’architecture incontournables qui portent la proposition pédagogique, les activités pédagogiques phares, part des enseignements, projets tutorés, serious game incontournable, volume de cours étudiant total etc…tout élément essentiel qui fait aussi la valeur ajoutée de votre diplôme, sa « coloration » …à prendre en compte pour la bascule en alternance.*

Les éléments pédagogiques proposés au sein du parcours « Commissaire de justice » forment des juristes spécialisés dans le recouvrement de créances impayées et se destinant à la profession de commissaire de justice.

La formation doit permettre à l’étudiant après son année d’étude et d’apprentissage d’être notamment en capacité de :

\* Porter assistance et conseil en droit du recouvrement des créances civiles ou commerciales impayées ;

\* De rédiger des actes juridiques et extra-judiciaires, de veiller à la signification des actes de procédure et des décisions de justice ;

\* De participer à la définition de stratégies de recouvrement de l'impayé, à la mise en oeuvre de l'établissement ou de la pré-constitution de preuve…

\* D’établir une veille juridique et information sur les évolutions en droit du recouvrement…….

A ce titre, les étudiants de ce parcours bénéficient à la fois d’apports académiques incontournables et nécessaires à leur formation par les enseignants-chercheurs de la composante, mais aussi par les savoirs professionnels dispensés à l’Université par les intervenants concernés, membres des chambres professionnelles partenaires, et accueillant les étudiants au sein de leurs offices dans le cadre de leur alternance. Cette option facilitera non le recrutement futur de ces étudiants comme futurs collaborateurs des offices qui ont contribué à leur formation, mais tend aussi à conforter la préparation à l’examen d’entrée à l’INCJ.

**Les éléments d’architecture incontournables qui portent la proposition pédagogique** (enseignements académiques et professionnels) ont pour objectif :

- D’être en capacité d'orienter le client d'une étude de commissaires de justices dans les stratégies de recouvrement de l'impayé ;

- De vérifier la pertinence et les enjeux d'un recours aux modes amiables des différents pour traiter le dossier présenté en étude de commissaire de justice ;

- De construire une argumentation juridique, avec rigueur, et la maîtrise des principales techniques argumentatives et des procédés d’interprétation juridique ;

- De traiter efficacement une question de droit privé, relevant d’un seul domaine ou de manière holistique, en identifiant les sources pertinentes, en maîtrisant les techniques de la qualification juridique et en situant les solutions de droit dans leur environnement social et économique ;

- D’accéder à une préparation complémentaire dans le cadre du parcours de master2, à l’examen d’entrée à l’Institut professionnel (INCJ) ;

La formation en heures d’enseignement dépasse les 340 HTD.

**Le projet tuteuré** inhérent à la formation en alternance est de nature à favoriser :

\* la gestion des contextes professionnels ou d’études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles ;

\* L’identification, la sélection et l’analyse avec un esprit critique de diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet ;

\* Le développement de nouveaux savoirs issus de la pratique professionnelle aux fins d'être conceptualisés et partagés.

# Equipe pédagogique :

# -  Enseignants-chercheurs de la composante, commissaires de justice du ressort de la Cour d’appel de LYON, intervenant de l’INCJ, avocats, magistrats ; équipe pédagogique renforcée avec la mise en place de l’alternance.

1. **Mots clés de la certification**

**Commissaire de justice- Juriste de précontentieux et contentieux – Droit du recouvrement – Rédaction des actes de procédure – Signification – Preuves – Paiement forcé – Procédures civiles d’exécution – Mesures conservatoires**

*ANNEXE : BENCHMARCK*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Etablissement** | **LIEU** | **Intitulé de****la formation** | **Niveau de sortie** | **Public / profil** | **Modalités (Vol horaire, rythme alternance, durée…)** | **Débouchés** | **Prix** |
| **LYON2****crée depuis 21 ans**  | **Lyon****Campus BDR** | **Master 2 mention droit privé parcours commissaire de justice (CDJ)** | **Bac + 5** | **Etudiants ayant obtenu le master 1 mention droit privé parcours CDJ ; sur dossier e. candidat pour les autres parcours ou les candidatures extérieures.** | **Priorité au suivi de la formation dans le cadre de l’alternance****Durée : 1 an** **3jours/2 jours /semaine****Formation de plus de 400 H** | Eligible à l’examen professionnel d’entrée à l’institut national des commissaires de justice ; salariat possible au sein des offices de commissaires de justice en qualité de gestionnaire de contentieux ou pré-contentieux, ou au sein d’une entreprise du secteur privé ; métiers en lien avec la justice | Non communiqué |
| **Montpellier 1****Créé depuis 4 ans** | **Montpellier** | **Master 2 mention Justice, procès, procédures****Parcours commissaire de justice (CDJ)** | **Bac + 5** | **Etudiants ayant obtenu le master 1 mention droit justice, procès, procédures parcours CDJ** | **Formation de plus de 410 H****Choix entre le stage et l’alternance ; rythme de l’alternance non communiqué** | Eligible à l’examen professionnel d’entrée à l’institut national des commissaires de justice ou métiers en lien avec la justice, juriste au sein du secteur privé | Non communiqué |